



Commerce : confinement et retrait en magasin

Domfront en Poiraise, le 2 novembre 2020

Pour ce nouveau confinement, les retraits en magasins sont autorisés, avec des dérogations de circulation pour les clients.

C'est le fameux « **click and collect** ».

Dans la pratique, cela peut se traduire de différentes façons (avec à chaque fois un retrait en magasin par le client) :

- Prise de commande par **téléphone, message, email, SMS** : le client paie en magasin
- Prise de commande par **messageries de réseaux sociaux** (Facebook, Instagram, ...) : le client paie en magasin
- Prise de commande sur le **site marchand du commerçant** (si existant) : le client paie en ligne
- Prise de commande sur "**place de marché**"
 - où le commerçant propose l'ensemble de son catalogue (comme Mavillemonshopping, Ollca, Leboncoin, ...)
 - qui ne nécessite pas l'ensemble du catalogue (type Veando)

L'ensemble de ces moyens n'est pas exclusif

Faites-le savoir !



- Un document pratique précisant la manière dont s'organise le commerce local durant le confinement sera mis en ligne sur le site web de la Ville. Indiquez la démarche mise en place dans votre commerce (horaires, contact, jours de retrait de commandes, etc) à **communication@villededomfront.fr**
- Communiquez sur votre démarche sur tout support utile : réseaux sociaux, porte du magasin, journaux, radios locales...



Ville de Domfront en Poiraise



Union commerciale, artisanale
et industrielle de Domfront en Poiraise

